

Visioconférence « Services civiques en tiers-lieux »

Jeudi 16 janvier 2025

Nous avons souhaité aborder ce thème en visioconférence car vous êtes nombreux à accueillir ou vouloir accueillir des volontaires en Service Civique ; cela suppose de connaître son cadre réglementaire et les acteurs ressources !

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par les intervenant·es mais également par les participant·es au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

Objectifs

- S'informer sur l'accueil de services civiques
- S'inspirer à travers des retours d'expérience

Partenaires - intervenants

- Kristel MALEGUE, Directrice territoriale d'[Unis-Cité Nouvelle-Aquitaine](#)
- Laura RUBIO, Chargée de projet Service Civique et vie associative au sein de l'[Association Nationale des Tiers-Lieux](#)
- Emmanuel CANTAU, Chargé de Développement du [Service Civique Solidarité Séniors](#) Nouvelle Aquitaine (Dordogne - Lot et Garonne - Landes)

Grands axes évoqué

Unis Cité

Création de l'association Unis Cité en 1995. Unis Cité est l'association pionnière du Service Civique, en France, institutionnalisé par la loi de 2010. Unis Cité accueille et accompagne 8 000 jeunes / an au travers de ses 116 antennes.

Objectif : offrir un temps pour s'engager au bénéfice de la société, un engagement citoyen au profit des acteurs, des politiques, des territoires, pour faire société. S'est ajouté l'accompagnement au projet d'avenir et au projet professionnel.



Unis Cité a des promotions internes et fait de l'intermédiation, soit un prêt d'agrément auprès de structures non agréées qui souhaitent accueillir des jeunes en Service Civique.

UNIS-CITÉ et sa raison d'être!



Unis-Cité a fondé toute son action sur un rêve : **qu'il devienne naturel que tous les jeunes consacrent une année de leur vie à la solidarité**, et que cette étape citoyenne, temps de construction de soi et d'ouverture aux autres, soit une réelle expérience de mixité sociale et culturelle.

Notre objectif,

- ✗ c'est de (re)donner aux jeunes l'envie et le pouvoir d'agir,
- ✗ c'est de construire, avec eux et grâce à eux, une société plus solidaire et plus engagée, consciente de la force de sa diversité,
- ✗ c'est d'oeuvrer à la transformation des territoires, en fonction des besoins exprimés et en partenariat avec les acteurs locaux.

UnisCité

Etre utile à soi
Etre utile aux autres



UnisCité est l'association experte et pionnière du Service Civique des jeunes en France, militante d'un Service Civique de qualité pour toutes et tous.

Convaincue que le Service Civique devrait faire partie du parcours de vie de tous les jeunes d'où qu'ils viennent et quel que soit leur projet d'avenir, Unis-Cité agit chaque jour pour redonner aux jeunes, dans leurs diversités, leur envie et pouvoir d'agir, et pour construire une société plus apaisée et plus durable.

Présente en France à travers 116 antennes, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 40 000 jeunes dont 14 025 en 2023.

UnisCité Relais a pour mission le soutien au développement du Service Civique partout sur le territoire.

S'appuyer sur Unis-Cité Relais, c'est bénéficier de l'expertise d'Unis-Cité.

Expertise et partage sont les valeurs clés d'Unis-Cité Relais, un service d'accompagnement des acteurs associatifs et publics désireux d'accueillir des volontaires en Service Civique.



LE SERVICE CIVIQUE EN BREF

Loi du Service civique – 10 mars 2010

- De 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap
- Expérience unique en France, de 6 à 12 mois
- Missions de 24h à 35h/semaine - adaptable si handicap.
- 2 jours de congés /mois (3 jours pour les mineurs)
- 2 jours de Formation Civique et Citoyenne et 1 jour de PSC1
- Accompagnement au projet d'avenir par son tuteur
- Ni en emploi, ni en stage, ni bénévole, le jeune n'a pas de lien de subordination avec son tuteur
- Formation obligatoire pour le tuteur de la structure d'accueil
- Bilan nominatif en fin de parcours
- **Indemnité mensuelle 609,96 € :**
 - **504,98 €/mois** versés par l'Etat (+114,95 € sur critères sociaux)
 - **114,85 €** versés par la **structure d'accueil**
 - Remboursement aux frais liés à la mission
 - Le volontaire bénéficie de la couverture sociale et de la validation des points de retraite

LE SERVICE CIVIQUE À UNIS-CITÉ !

Unis-Cité, c'est un service civique de 6 à 8 mois :

- **En équipe** : les volontaires mènent leurs missions en binôme et en équipe, au sein de promotions d'une vingtaine de jeunes
- **Dans la diversité et la mixité** : les jeunes viennent de tous niveaux d'études et milieux sociaux, sans expérience ou qualification préalable.
- **Avec un accompagnement renforcé** : 20% du temps de mission du jeune est consacré à des formations citoyennes et à l'accompagnement de son projet d'avenir.



agence nationale de la cohésion des territoires



UNIS-CITÉ NOUVELLE-AQUITAINE

- × 1 Direction territoriale
- × 12 antennes
- × 8 départements couverts
- × 48 salariés
- × 1 Conseil territorial composé de personnes-ressource
- × 833 volontaires en 2024/2025 (759 en 2023/2024 dont 573 en tutorat direct et 186 en intermédiation)



UnisCité



L'IMPACT DU SERVICE CIVIQUE AVEC UNIS-CITÉ

SELON L'ÉTUDE D'IMPACT RÉALISÉE PAR LE CABINET GOODWILL MANAGEMENT SUR LE SERVICE CIVIQUE À UNIS-CITÉ

Un tremplin d'avenir pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Employabilité : 82% des jeunes accompagnés trouvent un emploi ou suivent une formation dans les 6 mois qui suivent leur service civique • Compétences acquises : adaptation, travail en équipe, prise d'initiatives,... • Confiance en soi
Impact territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse aux enjeux sociaux du territoire • Appui aux collectivités dans leurs missions de service public • Renforcement de la cohésion au niveau du territoire
Impact sociétal	<ul style="list-style-type: none"> • Impact des missions sur les bénéficiaires et l'environnement • Insertion socioprofessionnelle des jeunes • Accroissement de la participation citoyenne : 80% des volontaires déclarent vouloir continuer une activité bénévole • Sentiment d'appartenance des jeunes à la Nation
Impact économique	<ul style="list-style-type: none"> • 1€ investi dans le service civique rapporte 1,92 € à la collectivité (augmentation du pouvoir d'achat du fait de l'indemnité, insertion professionnelle...)

"Le service civique m'a permis de gagner en maturité et en expérience. Grâce à ces 8 mois d'engagement j'ai aussi pu prendre le temps de concrétiser mon projet d'avenir. Si j'ai intégré l'ITS de Pau cette année c'est en partie grâce au service civique."

Lucas



"Le service civique a été pour moi l'école de la vie"

Loïc

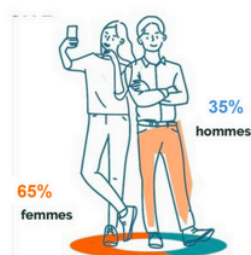
UnisCité

Même si vous êtes directement agréé, vous pouvez nouer un partenariat avec Unis Cité pour accueillir des volontaires.

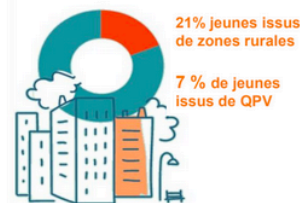


PROFIL DES VOLONTAIRES

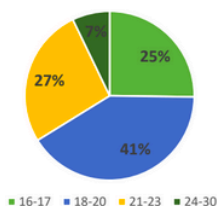
UnisCité



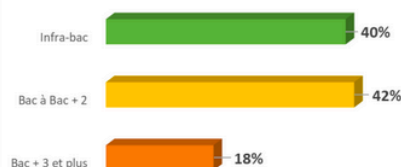
2% de réfugiés



Âge



Niveau de formation



NOTRE ACTION

- ✕ Mobiliser et accompagner des jeunes en service civique – entre 6 et 8 mois
- ✕ Coordonner les projets et les équipes de volontaires
- ✕ Accompagner les volontaires vers le projet d'avenir qui leur correspond
- ✕ Développer des partenariats avec des acteurs locaux, pour faire vivre les missions, renforcer des actions existantes, lancer des opérations innovantes ou répondre à des besoins urgents
- ✕ Coopérer par la mise à disposition de volontaires (intermédiation), la formation des tuteurs (FOA) et des volontaires (FCC)



NOS MISSIONS EN PROMOTIONS

Les missions en promotions proposées aux jeunes sont portées directement par Unis-Cité.

Elles sont co-construites avec différents partenaires à l'échelle nationale, régionale ou locale. Elles correspondent ainsi parfaitement aux enjeux sociétaux des territoires.

Grâce aux outils d'évaluation et à l'implication des jeunes, les missions peuvent être réajustées, essayées ou renforcées lors des comités de pilotage auxquels participent les partenaires concernés.

Les équipes de volontaires sont formées sur chacune des thématiques des missions et sur des compétences transversales (gestion de projets...), afin de renforcer leurs connaissances et de mener à bien les actions prévues.

UnisCité



Comment bénéficier de l'action des volontaires en service civique ?

- Avoir votre propre agrément ou bénéficier de celui du réseau si vous n'en avez pas
- Nouer un partenariat avec Unis-Cité qui peut vous proposer des missions ou construire avec vous des missions spécifiques, et mettre à disposition des volontaires pour sa réalisation. Exemples de projets avec des tiers-lieux : activités collectives avec des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, actions de lutte contre les discriminations ou égalité des genres, éducation à

l'environnement, chantiers nature, actions biodiversité et protection de l'environnement, promotion du tri des déchets et des écogestes, ciné-débats citoyens tous publics, sensibilisation à la santé de pair-à-pair (cf ci-dessous)... Dans ce cadre, les jeunes sont recrutés et accompagnés par Unis Cité.

Note : si vous avez votre agrément, vous ne pouvez pas passer en intermédiation avec une autre structure.

MISSIONS DE SOLIDARITÉ

A fort impact social, les missions de solidarité proposées sont nombreuses et permettent aux jeunes d'intervenir de différentes manières et auprès de tous publics :

- ✗ Visites de convivialité auprès des seniors isolés (Solida)
- ✗ Activités collectives dans les établissements accueillant les seniors
- ✗ Accompagnement numérique des seniors
- ✗ Participation au Trophée des Seniors de la Gamers Assembly
- ✗ Temps de répit pour les proches aidants
- ✗ Visites auprès des personnes en situation de handicap
- ✗ Soutien aux associations locales

« J'ai l'impression de servir à quelque chose, que c'est un vrai échange. Ils m'aident à comprendre les outils numériques, je leur apprends à mieux s'exprimer. Ils sont épatants ! Grand merci pour la tablette numérique qui va m'être très utile. C'est Noël avant la date ! »

Anne-Marie, paloise de 75 ans, accompagnée dans l'utilisation du numérique et des temps conviviaux, elle a aussi bénéficié d'une donation de la part de la CARSAT

UnisCité

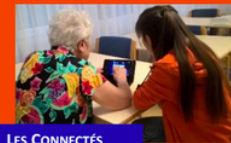
365 VOLONTAIRES



SOLIDARITÉ SÉNIORS



SOLIDARITÉ AIDANTS



LES CONNECTÉS



APPUI ASSOCIATIONS



SILVER GEEK

MISSIONS CITOYENNETÉ, CULTURE ET ÉDUCATION

Engagés, les volontaires souhaitent construire une société fondée sur le respect de l'autre et véhiculer ces valeurs au sein de leurs missions, mais aussi apprendre et transmettre.

- ✗ Organisation et animation de ciné-débats citoyens de pair-à-pair
- ✗ Ateliers de lutte contre les discriminations
- ✗ Sensibilisation à l'égalité des genres
- ✗ Accompagnement professionnalisant des décrocheurs scolaires
- ✗ Education à la citoyenneté et au numérique dans les écoles
- ✗ Intégration des jeunes réfugiés

« Cela m'a fait découvrir le social et m'a ouvert aux autres et grâce à cette expérience, je me suis tourné vers un projet d'avenir centré sur l'humain »

Martin, volontaire.

« Ce service civique m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes, de confirmer mon projet professionnel tout en m'apportant de l'expérience et surtout une expérience de vie »

Lisa, volontaire.

UnisCité

224 VOLONTAIRES



CINÉMA & CITOYENNETÉ



CITOYENNETÉ & NUMÉRIQUE



Coop'R



BOOSTER

MISSIONS ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du Service Civique Ecologique lancé par le Gouvernement en avril 2024, les jeunes s'engagent pour agir concrètement et durablement pour l'environnement :

- ✗ Actions en faveur du développement durable dans les quartiers (tri, compost, écogestes...)
- ✗ Sensibilisation aux perturbateurs endocriniens
- ✗ Promotion de l'alimentation durable
- ✗ Sensibilisation des publics à l'utilisation des mobilités douces (vélo, transports en commun)
- ✗ Préservation des espaces naturels

« Si on s'y met tous, on peut changer les choses ! »
Mathis, volontaire à Dax



177 VOLONTAIRES



MISSIONS SANTÉ

En parler, c'est déjà se soigner. Agir, c'est aussi prévenir! Les volontaires interviennent sur les enjeux de santé auprès d'autres jeunes et auprès d'enfants :

- ✗ Education à la santé de pair-à-pair sur les addictions, la santé sexuelle et affective, la santé mentale
- ✗ Connaissance du système de santé
- ✗ Animation de jeux libres auprès d'enfants pour agir sur le phénomène de sédentarisation

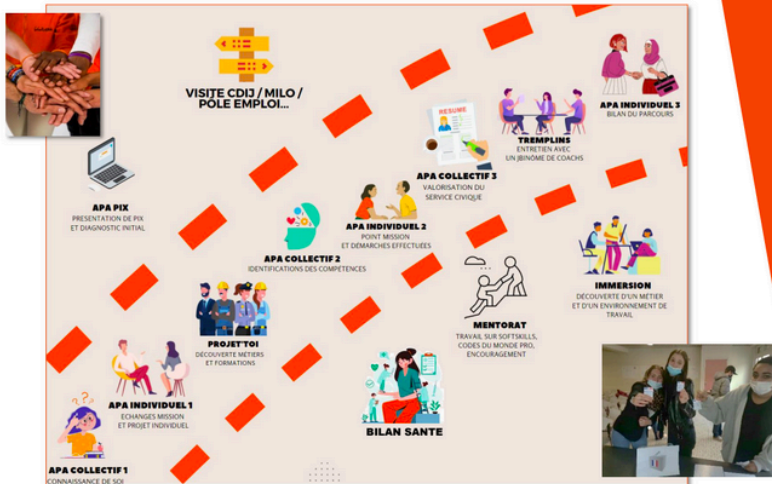
« Je me sens comme un véritable soutien »
« Une expérience très formatrice »
Deux volontaires mobilisées à Bordeaux



68 VOLONTAIRES



ACCOMPAGNEMENT DES VOLONTAIRES



UnisCité

ZOOM sur le Mentorat:

Plus de **170 jeunes** bénéficient de l'accompagnement bienveillant d'un professionnel.

Pas moins de **150 mentors** contribuent à favoriser l'insertion des jeunes !

- × Aide à la rédaction d'un cv
- × Immersion en entreprise
- × Mise en situation d'entretien
- × ... autant de possibilités que de binômes !

NOS ACTIVITÉS RELAIS

INTERMÉDIATION

Vous souhaitez accueillir des jeunes en Service Civique, vous êtes capables de les gérer au quotidien mais ne souhaitez pas demander votre agrément, et recherchez un soutien administratif et pédagogique.

SOUTIEN OPÉRATIONNEL

Vous accueillez des volontaires en Service Civique avec votre propre agrément, avez besoin d'aide pour certains aspects pratiques : recrutement, formation civique et citoyenne et accompagnement au projet d'avenir.

FORMATIONS

Unis-Cité intervient dans l'organisation et l'animation des formations civiques & citoyennes et des formations des tuteurs.

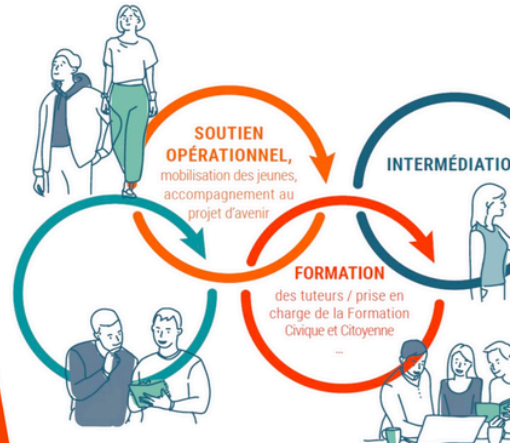
UnisCité

CHIFFRES CLÉS 2024

178 volontaires en intermédiation et **73** structures accompagnées

950 tuteurs formés

408 volontaires hors Unis-Cité formés



D'autres services sont proposés par Unis-Cité, présentés ci-après :

- formation civique et citoyenne de vos volontaires (obligation légale : 2 jours)
- formation des tuteurs (obligation légale : 1,5 jours)
- soutien opérationnel

Les contacter pour plus d'informations : Kristel MALEGUE, Directrice territoriale Unis-Cité Nouvelle-Aquitaine / kristel.maleque@uniscite.fr / 06 25 14 49 36



FOCUS SUR LES FORMATIONS

FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES (VOLONTAIRES)

La FCC fait partie intégrante du Service Civique, ses objectifs étant de faire se rencontrer des jeunes engagé.e.s sur le territoire et de les sensibiliser à des enjeux citoyens à travers des temps d'échanges dynamiques et interactifs. Elle est **obligatoire*** et doit être effectuée, au moins pour moitié, **au cours des trois premiers mois de mission.**

Elle comprend 2 volets :

- 1/ Un **volet théorique (2 jours)** vous permettant de choisir, de préférence en accord avec les volontaires, le ou les sujets auxquels ils souhaitent être sensibilisés parmi les 34 propositions listées dans le référentiel des thématiques.
- 2/ Un **volet pratique** visant à démocratiser la formation « Prévention Secours de niveau 1 » (PSC1). Elle doit être assurée par l'une des associations agréées pour la formation aux premiers secours ou associations agréées de sécurité civile de votre choix.

*Une **aide de 100 euros** par volontaire est versée pour le volet théorique à l'issue du deuxième mois de mission du volontaire.

La formation doit faire l'objet d'une **attestation sur l'honneur**, via le service ELISA, au plus tard deux mois après la fin de la mission.

!! Pour plus d'informations et pour s'inscrire : formation.uniscite.fr

FORMATION DES ORGANISMES D'ACCUEIL (TUTEURS)

Présentation du marché FOA 2024-2028 sur diapo suivante

Pour les tuteurs, formation obligatoire sur 1,5 jours et gratuite (coût pris en charge par l'Etat)

Formation valable pour 3 ans

Pour s'inscrire : <https://www.tuteurs-service-civique.fr/>

Présence sur l'ensemble des départements exceptés Corrèze, Creuse, Dordogne et Lot-et-Garonne.

Pour les tuteurs, la formation obligatoire est passée de 1 à 1,5 jours, si vous avez déjà suivi 1 jour il vous faudra suivre un autre module complémentaire de 0,5 jours.

19 000 personnes environ formées par an dont :

- 17 000 tuteurs « officiels »
- 2 000 coordinateurs et gestionnaires d'agrément

Un **catalogue de formation renforcé** avec un marché composé de 4 lots :

- **Lot n°1** : Formations au Service Civique pour les organismes agréés ou souhaitant le devenir
- **Lot n°2** : Formations pour les acteurs du Service Civique à l'international
- **Lot n°3** : Formations à l'accueil et l'accompagnement de volontaires en situation de handicap
- **Lot n°4** : Formations de prévention à l'accompagnement de volontaires en situation de fragilité et/ou victimes de violence (**Nouveauté 2025**)

La FOA « Formation des Organismes d'Accueil » :

Un marché renouvelé aux objectifs ambitieux pour répondre aux besoins des tuteurs



Porté par Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement, en partenariat avec l'AFEV



Porté par Unis-Cité, la Ligue de l'Enseignement, et Aime



Porté par Unis-Cité et l'UFCV



Porté par Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement, et Moka Care

Parcours d'accompagnement des organismes d'accueil de volontaires en Service Civique

La FOA est un marché public.

FOCUS SUR LE SOUTIEN OPERATIONNEL

Le soutien opérationnel s'adresse aux structures ayant leur propre agrément, ou souhaitant obtenir leur propre agrément. Les actions sont donc « à la carte », selon les besoins de la structure sollicitant UC.

Exemples d'actions :

- Conseil et soutien à la **définition de la mission de SC**
- Aide à la mobilisation / au **recrutement des jeunes**
- Animation d'une **journée d'intégration** pour des volontaires
- **Formation** des volontaires à la mission
- Organisation et prise en charge des **temps de bilan**
- **Accompagnement au projet d'avenir** des volontaires
- Organisation et animation d'un **chantier de cohésion**

Accompagnement proposé	Participation demandée par volontaire	Formations proposées	Participation demandée par volontaire
Aide à la mobilisation / recrutement des jeunes	250 €	Formation civique et citoyenne (2 jours)	100 € <small>(Somme remboursée par l'Etat)</small>
Temps de bilan <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de démarrage mission • Bilan intermédiaire d'évaluation de la mission • Bilan final 	150 € par réunion 400 € pour les 3 réunions	Formation civique et citoyenne et PSC1 (3 jours)	200 € <small>(dont 160 € / volontaire remboursés par l'Etat)</small>
Accompagnement au projet d'avenir des volontaires <ul style="list-style-type: none"> • 3 ateliers collectifs d'une demi-journée • 3 rdv individuels de 1 heure 	3 ateliers : 300 € 3 rdv : 200 €	Formations de préparation à la mission des volontaires : animation, communication, méthodologie de projet, posture professionnelle ...	Sur devis
		Formations des tuteur-trice-s des future-s volontaires	<small>Pris en charge par l'Agence du Service Civique dans le cadre du marché public de formation des organismes d'accueil</small>

L'agrément collectif de l'Association Nationale des Tiers-Lieux

L'Association Nationale des Tiers-Lieux représente des lieux citoyens de proximité qui œuvrent à la transformation sociale, écologique, et citoyenne de nos territoires, en coopération avec les institutions publiques et les dynamiques économiques locales.

L'agrément collectif est un service mutualisé à la demande des tiers-lieux qui n'ont ni temps, ni moyen de porter un agrément en propre. Il y a 2 ans, un catalogue de missions a été co-construit avec des tiers-lieux.

"On a réussi à avoir des missions guidelines mais non obligatoires ! On s'adapte aux différents tiers-lieux."

L'Association Nationale des Tiers-Lieux bénéficie d'un agrément collectif afin d'aider les tiers-lieux à accueillir des volontaires en Service Civique autour d'une offre de mission cohérente avec les besoins des tiers-lieux.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire à l'agrément collectif, il vous faut remplir la demande d'inscription directement sur le site de l'Association Nationale des Tiers-Lieux : https://tiers-lieux.fr/?inscription_agrement. Une fois votre demande soumise, elle est examinée, et l'Association Nationale des Tiers-Lieux reviendra vers vous avec toutes les informations nécessaires, en fonction des critères d'éligibilité.

Processus : entre 3 à 6 mois et adhésion à l'Association Nationale des Tiers-Lieux.

Plus d'information : https://tiers-lieux.fr/?tiers-lieux_service-civique



Vous faites parties de l'agrément collectif ?

L'Association Nationale des Tiers-Lieux organise un webinaire d'accueil pour vous présenter en détail le processus d'accompagnement ainsi que les rôles de chacun.e.

Le rôle de l'Association Nationale des Tiers-Lieux :

- Suivi administratif et juridique : assurer un cadre structurant et sécurisant.
- Accompagner dans le tutorat : soutien et conseils pour un encadrement de qualité.
- Aide à la formation : proposer des ressources et outils adaptés. (Via les DRAJES, sortie des calendriers de formations à destination des volontaires).
- Appui au recrutement : faciliter la recherche et l'intégration de candidat.e.s.

Guide d'accueil des volontaires de l'Association Nationale des Tiers-Lieux en complément de celui de l'Agence du Service Civique.

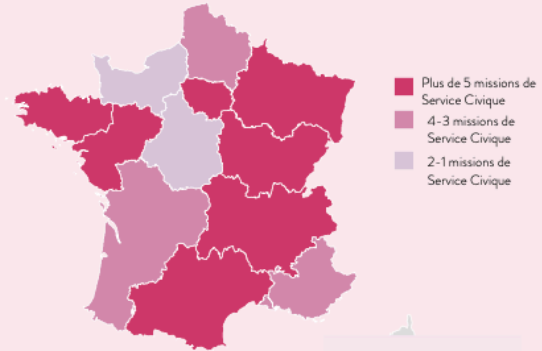
Renouvellement de l'agrément collectif à partir de mars 2025. **L'agrément collectif Service Civique en quelques chiffres en 2024**



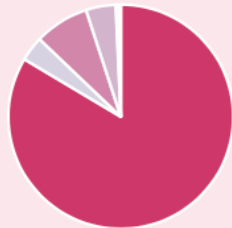
Chiffres clés

En 2023, **130 tiers-lieux** ont rejoint notre agrément collectif. L'Association Nationale des Tiers-Lieux effectue des avenants, permettant l'ajout de lieux dans l'agrément, en 2023 nous avons procédé à quatre avenants : un premier de 64 tiers-lieux, le second de 25, le troisième 18 et le quatrième 33 tiers-lieux. **Les tiers-lieux qui rejoignent l'agrément collectif de l'Association Nationale des Tiers-Lieux peuvent bénéficier de l'agrément jusqu'en novembre 2025 sans renouvellement.**

Nombre de volontaire en Service Civique en France en 2023

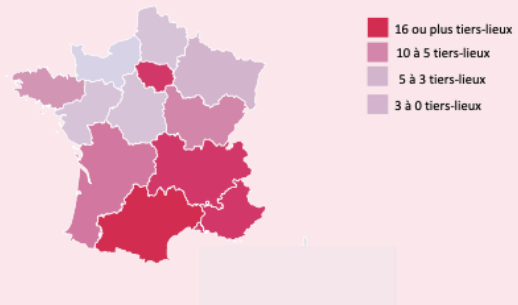


Différentes structures juridiques de l'agrément collectif



Cartographie 2023 de la répartition des tiers-lieux de l'agrément collectif de l'Association Nationale des Tiers-Lieux

Nombre de tiers-lieux dans l'agrément collectif



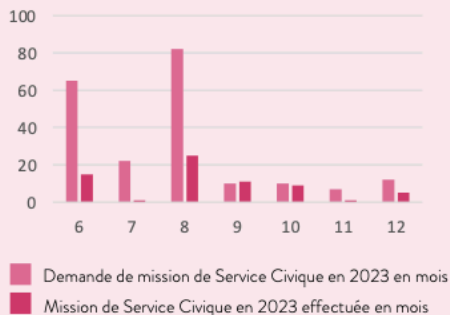
- 84 % Association loi 1901
- 8 % SARL, SAS, SA, SCIC
- 4 % SCIC, SAS Esus de plein droit
- 4 % commune, établissement public, communauté de communes
- 1 % Société publique locale

En 2023, 83% des tiers-lieux qui font partie de l'agrément de l'Association Nationale des Tiers-Lieux sont sous statut associatif. 4% sont des collectivités territoriales ou des établissements publics, 1% SPL et 12% des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, avec un agrément ESUS de plein droit. Cela s'explique à la fois au regard de la structuration juridique nationale des tiers-lieux qui sont en majorité sous statut associatif, mais également parce qu'à ce jour il est plus difficile pour les SCIC et SA d'obtenir l'agrément de Service Civique. L'Association Nationale des Tiers-Lieux a pour objectif de faciliter l'accueil des services civiques dans les tiers-lieux ayant cette forme juridique.

Cartographie 2023, du nombre de tiers-lieux dans l'agrément collectif de l'Association Nationale des Tiers-Lieux par Région. Le sud de la France (PACA et Occitanie) et l'Île de France ont déposé le plus de missions sur cette année 2023.



Mission de Service Civique demandée /effectuée



6 mois 65 missions demandées 15 effectuées ; 7 mois 22 missions demandées 1 effectuées ; 8 mois 82 missions demandées 25 effectuées ; 9 mois 10 missions demandées 11 effectuées ; 10 mois 10 missions demandées 9 effectuées ; 11 mois 7 missions demandées 1 effectuée ; 12 mois 12 missions demandées 5 effectuées.

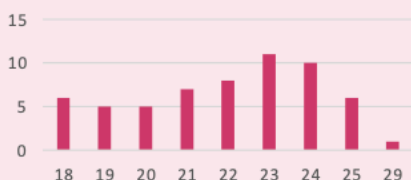
Sur la première année d'expérimentation les thématiques les plus utilisées par les membres sont : "éducation pour tous", "environnement" et "culture et loisirs".

En moyenne, les missions des volontaires en Service Civique sont majoritairement de huit et six mois. Les missions de neuf à douze mois demandent une plus grande implication de la part des lieux et des volontaires. L'Association Nationale des Tiers-Lieux porte une attention particulière aux projets de plus de neuf mois. Nous veillons avec les futurs tuteurs au risque du salariat déguisé.

Les volontaires qui ont fait leurs missions en tiers-lieux en 2023 ont en moyenne 23 ans et un niveau d'étude de niveau 4 pour 35% d'entre eux – sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans baccalauréat) / abandons des études supérieures sans diplôme. 32% des volontaires en Service Civique ont un diplôme de niveau BAC +2 ans – DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociale, etc).

Aujourd'hui, la majorité des volontaires en sein de notre agrément collectif ont un niveau d'étude de niveau 1 et 2 (sorties avec un diplôme de niveau supérieur à BAC +2 ans).

âge des volontaires



Niveau de scolarité des volontaires en Service Civique



- Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire avec ou sans baccalauréat. Abandons des études supérieures sans diplôme (niveau 4) 35 %
- Sorties avec un diplôme de niveau supérieur à BAC + 2 ans (niveau 2) 32 %
- Sorties avec un diplôme de niveau supérieur à BAC + 3 ans (niveau 1) 18 %
- Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminales (niveau 5bis) 7 %
- Sorties avec un diplôme de niveau BAC+2 ans (niveau 3) 5 %
- Sorties après l'année de terminale de CAP ou BEP ou sortie de 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminales (niveau 5) 3 %

Service Civique Solidarité Seniors

Lancé en 2021, le SC2S regroupe une 40aine de partenaires nationaux dont l'ANTL, et est financé par les caisses de retraite agirc-arrco.

Mobilisation SC2S

Les 4 enjeux pour le secteur du Grand Âge et notre Avenir Commun

-  **1 Rompre l'isolement des aînés**
A domicile et en établissement
-  **2 Aider à Bien Vieillir**
Engagement & Lien Social /
Prévention / Santé / Accès au numérique
-  **3 Promouvoir les métiers du Grand Âge**
auprès des jeunes engagés, issus de la diversité.
Valorisation des métiers du secteur
-  **4 Soutenir le bénévolat et la fraternité intergénérationnelle envers les seniors isolés et les personnes vulnérables**



La Proposition SC2S

-  **Soutien à la définition des missions de Service Civique**
-  **Appui au recrutement d'un binôme de volontaires**
-  **Portage juridique et administratif via l'agrément de ANTL**
-  **Accompagnement des volontaires et des professionnels**
Proposition de présentation de la mobilisation pour les volontaires.
Disponibilités et soutien des professionnels.
Participation à la Mesure d'Impact Social
-  **Un Socle Commun de Qualité**
Ateliers, échanges de pratique, accompagnement au projet d'avenir (APA)



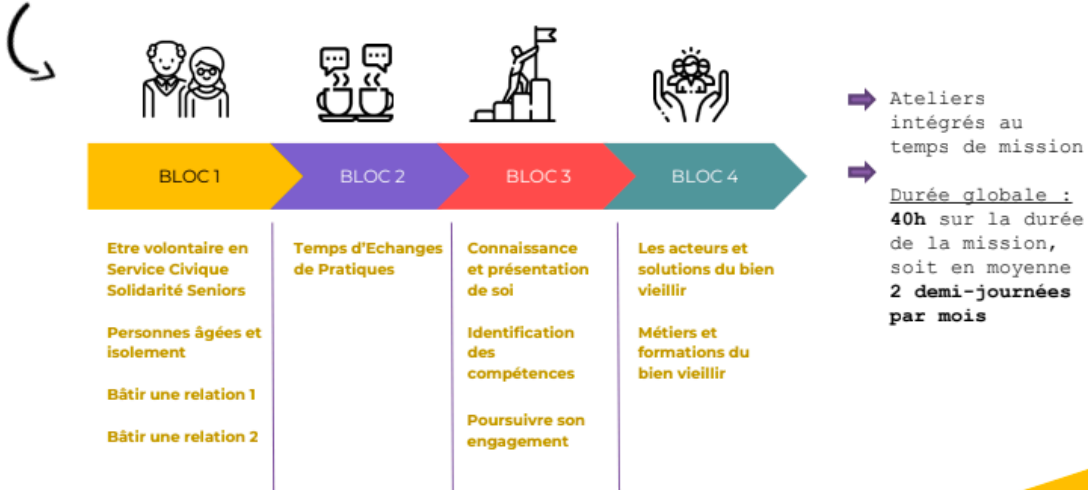
Préconisation de recruter des binômes de volontaires, pour une émulation entre les jeunes.

Le Socle Qualité Commun



Obligatoire dans le cadre du Service Civique :

- Formation Civique et Citoyenne (2 jours)
- PSC 1(1 jour)



Mesure d'Impact Social

Résultat clés pour les 3 parties prenantes du programme



POUR LES SENIORS

CONFIANCE EN L'AVENIR

À la fin de l'accompagnement, la part de seniors ayant une vision négative du vieillissement est divisée par deux

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

4 seniors sur 5 ont davantage envie de faire des choses depuis qu'ils sont accompagnés par des jeunes



Télécharger la synthèse complète

POUR LES JEUNES

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

6 mois après la fin de leur mission, 42 % des jeunes se sont orientés dans le secteur médico-social et/ou du Grand Âge, et 17 % spécifiquement sur le secteur du Grand Âge*.

↳ 4,5% ont été embauchés dans la structure où ils effectuaient leur mission*



POUR LES PROFESSIONNELS

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Grâce à la présence des jeunes, près de 70% des professionnels perçoivent une amélioration de leurs conditions de travail (amélioration des conditions de soins, identification plus rapide des besoins potentiels, etc.)



Le Rôle d'un.e Volontaire en Service Civique

Un BONUS dans une équipe, sans avoir le rôle d'un professionnel.



Favoriser les relations et les discussions avec les personnes âgées isolées.



Accompagner les personnes âgées sur des temps de la vie quotidienne.



Soutenir l'intervention des professionnels sur des activités ciblées



Soutenir les liens familiaux (ex : visio).



Animer des temps de jeux et accompagner lors de sorties extérieures.



Proposer, préparer et animer des projets spécifiques.



Favoriser le mieux vivre ensemble en établissement mais aussi en renforçant des liens avec l'extérieur



Fiche action

Lutter contre l'isolement social en favorisant la participation et l'autonomie des personnes âgées au sein du tiers-lieu – SC2S

Actions au quotidien



Lutter contre l'isolement social des personnes âgées :

- o Établir des liens individuels avec les personnes âgées.
- o Organiser des activités sociales et récréatives favorisant l'interaction et la convivialité.
- o Encourager la participation aux événements et ateliers du tiers-lieu.
- o Mettre en place des systèmes de parrainage ou de mentorat entre les personnes âgées et les jeunes participants.
- o Sensibiliser et accompagner les personnes âgées dans l'utilisation des outils numériques.
- o Soutenir l'équipe d'animation du tiers-lieux (EHPAD, café associatif...) pour dynamiser la vie des seniors.

Favoriser l'autonomie et le bien-être des personnes âgées :

- o Co-animer des ateliers et des groupes de discussion axés sur l'apprentissage de nouvelles compétences et le maintien de l'autonomie.
- o Proposer des activités créatives, physiques et intellectuelles adaptées aux besoins et aux capacités des participants en favorisant le « faire ensemble ».
- o Faciliter l'accès aux services et ressources disponibles.
- o Offrir un soutien individuel et/ou collectif aux personnes âgées.

Faciliter la participation aux actions du tiers-lieu :

- o Identifier les besoins et les intérêts des personnes âgées.
- o Aider à la mise en place d'activités et de services répondant à aux besoins.
- o Favoriser un environnement accueillant en aménageant des espaces confortables et adaptés aux besoins des personnes âgées

Promouvoir les activités du tiers-lieu sur les territoires :

- o Promouvoir le tiers-lieu auprès des personnes âgées et de leurs familles.
- o Soutenir l'organisation des événements thématiques pour attirer de nouveaux participants.
- o Organiser des animations pour attirer des publics extérieurs et favoriser les liens intergénérationnels.
- o Collaborer avec les structures locales (écoles, collèges, centres sociaux, autres tiers-lieux, bibliothèques, associations, EHPAD) pour mettre en place des activités en partenariat.
- o Proposer des sorties culturelles ou des excursions adaptées aux capacités des personnes âgées.

Cette fiche action a été coécrite avec 5 tiers-lieux et l'ANTL.



Échanges à bâtons rompus

Nous n'avons pas de salariés, comment envisager l'accueil d'un service civique qui puisse participer sur le volet animation et communication ? Unis Cité : la contrainte de l'accueil des jeunes est de nommer un tuteur unique. En outre, il ne doit pas être seul dans la structure. Cela dépend également du format de la mission : de 24h à 35h. Nous prôtons également de recruter un binôme. Il s'agit de banaliser des temps ritualisés et d'organiser le travail. ANTL : un Service Civique n'a pas à charge la communication, une compétence technique ne peut être requise, la mission doit relever de l'un des 5 piliers de l'intérêt général. Il vous est recommandé d'étudier l'intermédiation avec un accompagnement par l'ANTL de définition de la mission et des conditions d'accueil.

Nous faisons un projet sur la mémoire de notre lieu, comment sourcer un jeune éligible à SC2S ? SC2S : ce sont les jeunes qui candidatent volontairement, on se base sur la motivation du jeune.

Difficultés de recrutement en milieu rural : En 2023 nous avons un projet de micro-folie, nous passons par l'agrément FOL (Ligue de l'enseignement) de Creuse pour accueillir des volontaires. Notre problème est d'être en zone rurale et nous avons eu aucune candidature. En janvier 2025, nous avons re-posté une annonce relativement aux activités recyclerie et animation. Nous pouvons envisager un binôme tel que préconisé. SC2S : prospecter au niveau des auto-écoles, des commerces de proximité (boulangerie, kebab...) pour les toucher par d'autres moyens que les prescripteurs jeunesse. Unis Cité : en milieu rural, il est difficile de faire coïncider l'intérêt des jeunes sur place et les missions disponibles mais il y a un levier possible en agissant sur les solutions de mobilité. Certains ont également réfléchi sur des lieux d'hébergement facilitant la venue. ANTL : il est possible de faire appel à <https://www.insite-france.org/>. Est-ce qu'il y a des solutions de covoiturage envisageable ? Si oui, les indiquer sur l'annonce.




Cofinancé par l'Union européenne




Bonus et contacts

Accueillir un volontaire, Agence du Service Civique, Disponible sur :
<https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire> (Consulté le 06/02/2025).

Documents et outils Organisme, Agence du Service Civique, Disponible sur :
<https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire/documents-et-outils-organismes> (Consulté le 06/02/2025).

 Présentation_Unis Cité Nouvelle-Aquitaine_20250116.pdf

 Présentation_SC2S x ANTL_20250116.pdf

 Fiche mission Solidarité_SC2S x ANTL.pdf

Service civique, Association Nationale des Tiers-Lieux, Disponible sur :
https://tiers-lieux.fr/?tiers-lieux_service-civique (Consulté le 06/02/2025).

Association Nationale des Tiers-Lieux : Laura RUBIO - Chargée du Service Civique /
laura.rubio@tiers-lieux.fr / 06 35 10 39 23

Unis-Cité Nouvelle-Aquitaine : Kristel MALEGUE, Directrice territoriale Unis-Cité
Nouvelle-Aquitaine / kristel.malegue@uniscite.fr / 06 25 14 49 36

Service Civique Solidarités Seniors :

- Contact Région Nouvelle-Aquitaine : Anne BERBUTO
aberbuto@sc-solidariteseniors.fr
- Contact 24-40-47 : Emmanuel CANTAU ecantau@sc-solidariteseniors.fr 07 61 84 07 89

